

**LIGNE GARE DU MIDI - UCCLÉ (GLOBE)**

Une nouvelle ligne à énergie électrique, accordée le 25.09.1895 (A.R. du 27.03.1896) était mise en exploitation. Itinéraire : Gare du Midi, Porte de Hal, chée de Waterloo, Barrière de St-Gilles, chée d'Alseberg jusqu'à Uccle (Globe). De 6 h. à 23 heures.

L'inauguration qui avait lieu le 25 octobre 1896, à 14 heures, s'était effectuée dans l'allégresse générale. Un journal de l'époque écrivait « ... les badauds étaient massés tout au long du parcours, admirant les tramways parés de bouquets de fleurs. Sur le territoire de Forest et d'Uccle, des maisons étaient pavoisées ».



COMPAGNIE  
DES  
**TRAMWAYS BRUXELLOIS**

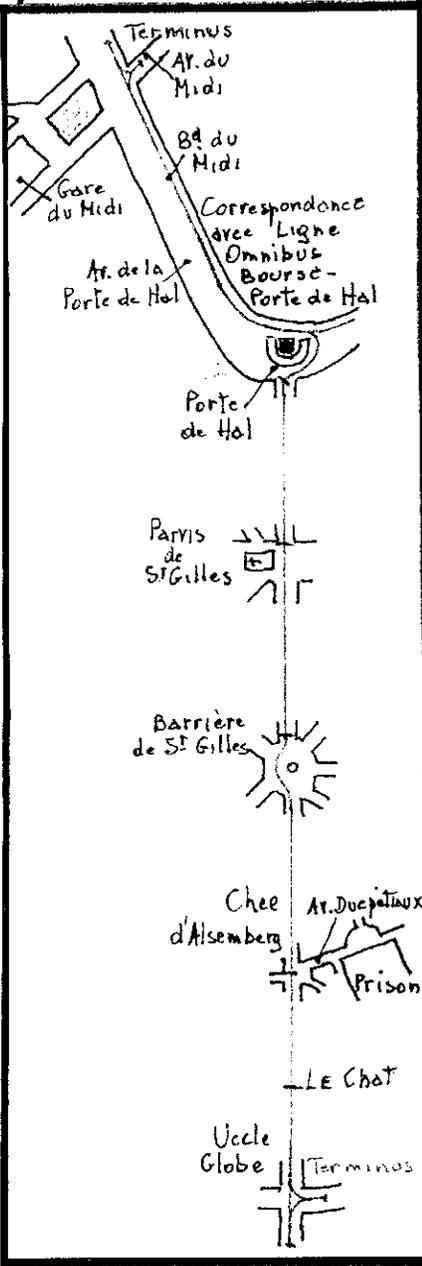
---

LIGNE  
*Gare du Midi - Uccle (Globe)*  
TRACTION ÉLECTRIQUE

---

Inaugurée le 25 Octobre 1896



TERMINUS  
Ar. du Midi  
Bd du Midi  
Gare du Midi  
Correspondance avec Ligne Omnibus Bourse-Porte de Hal  
Ar. de la Porte de Hal  
Porte de Hal  
Paris de St Gilles  
Barrière de St Gilles  
Chée d'Alseberg  
Ar. Ducpatoux  
Prison  
LE CHAT  
Uccle Globe  
TERMINUS

FAIRE-PART INAUGURAL

— 22 —

LÉOPOLD II, Roi des Belges,  
A tous présents et à venir, SALUT.

Vu le règlement de police relatif à l'exploitation des tramways concédés ou à concéder par la Députation permanente du Conseil provincial du Brabant du 13 octobre 1897, approuvé par Notre arrêté du 16 novembre 1897 ;

Vu l'arrêté de ce collège également en date du 13 octobre 1897 rendant le dit règlement applicable à l'exploitation de la ligne de tramway de Bruxelles (boulevard du Midi) à Uccle (Globe), concédée en application de l'article 107 de la loi organique provinciale ;

Vu la loi provinciale ainsi que celles du 9 juillet 1875 et du 15 août 1897 ;

Sur la proposition du Notre Ministre de l'agriculture et des travaux publics ;

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. L'arrêté susvisé de la Députation permanente du Brabant, rendant le règlement de police du 13 octobre 1897 applicable à l'exploitation du tramway de Bruxelles (boulevard du Midi) à Uccle (Globe) est approuvé tel qu'il se trouve ci-annexé.

ART. 2. Notre Ministre de l'agriculture et des travaux publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 16 novembre 1897.

LÉOPOLD.

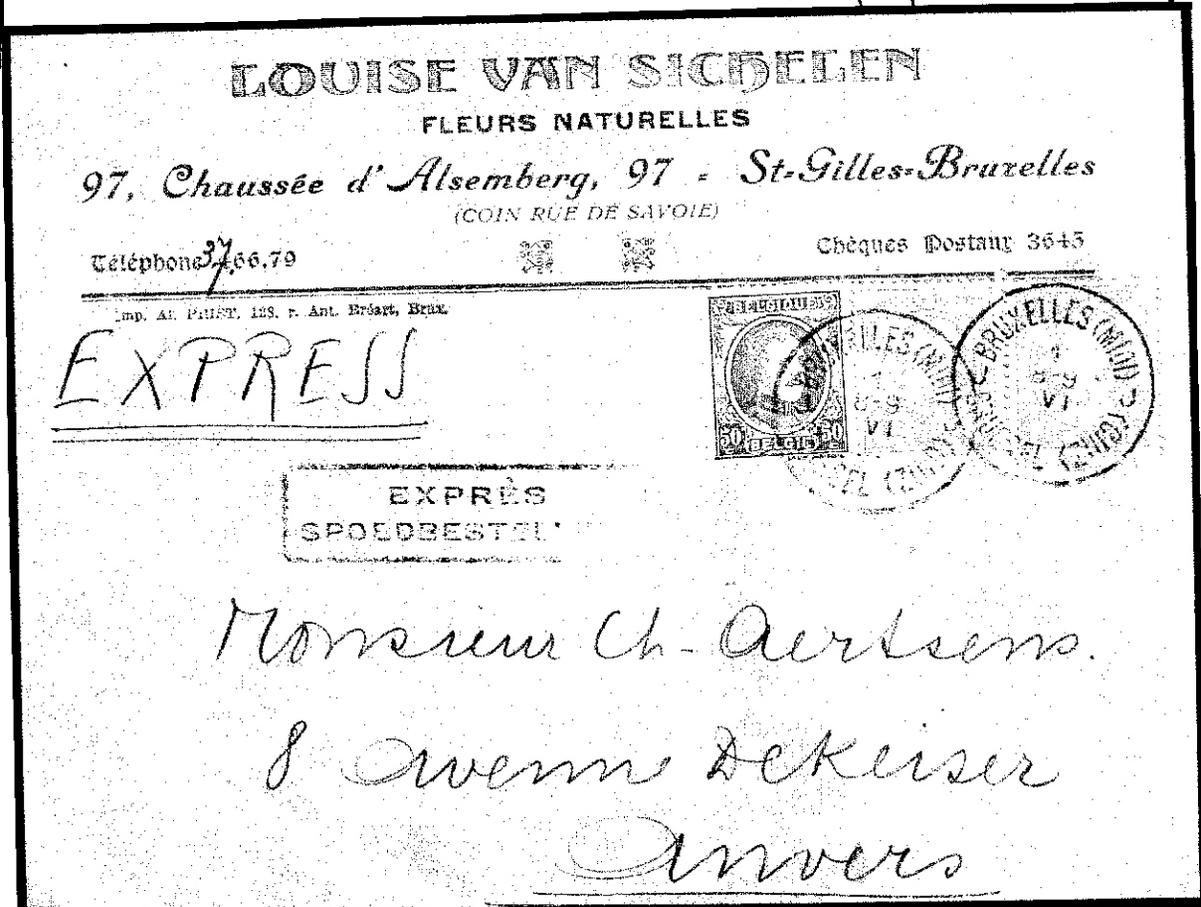
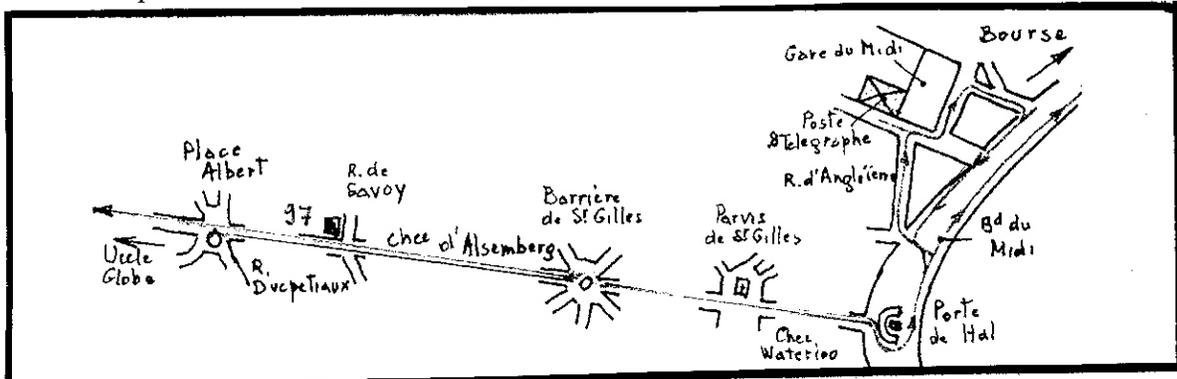
Par le Roi :  
*Le Ministre de l'agriculture  
et des travaux publics,*  
LÉON DE BRUYN.

Le 13.11.1926, la ligne n° 9 était prolongée par un service « NAVETTE » entre la gare d'Uccle Calevoet et l'avenue du Silence (Cimetière de St-Gilles) via la chée d'Alseberg, Voie unique et évitement à hauteur du carrefour du Bourdon. Plaque 9 (rouge au lieu de noir).

jaune  jaune

**UCCLE - CALEVOET (av. du Silence)**

Le tram ne savait pas franchir la ligne du Chemin de Fer Bruxelles-Charleroi) avec les voyageurs. Une motrice était affectée à cette navette, ne traversant les voies du Ch.d.Fer que le matin en prenant le service, et le soir, après le service.



Lettre émanant d'un fleuriste, 97 chée d'Alseberg, St-Gilles (près de la place Albert), affranchie à 2,50frs (tarif du 09.11.1931 : port 0,75 + expès 1,75), à destination d'Anvers. Déposée dans la boîte du tram n° 9, circulant chée d'Alseberg, venant d'Uccle Globe, passant par la place Albert et se dirigeant vers la gare du Midi, où un petit télégraphiste retire l'expès de la boîte -tram et le remet au bureau postal de BRUXELLES (NORD) / BRUSSEL (NOORD) / 1.VI.1932. Apposition du timbre bilingue EXPRES.

Un peu plus tard (sans précision de date), cette ligne était complétée par un service partiel, depuis la gare du Midi, à l'avenue Ducpétiaux. Terminus à hauteur de la place Albert.

**LIGNE MIDI - AVENUE DUCPETIAUX**

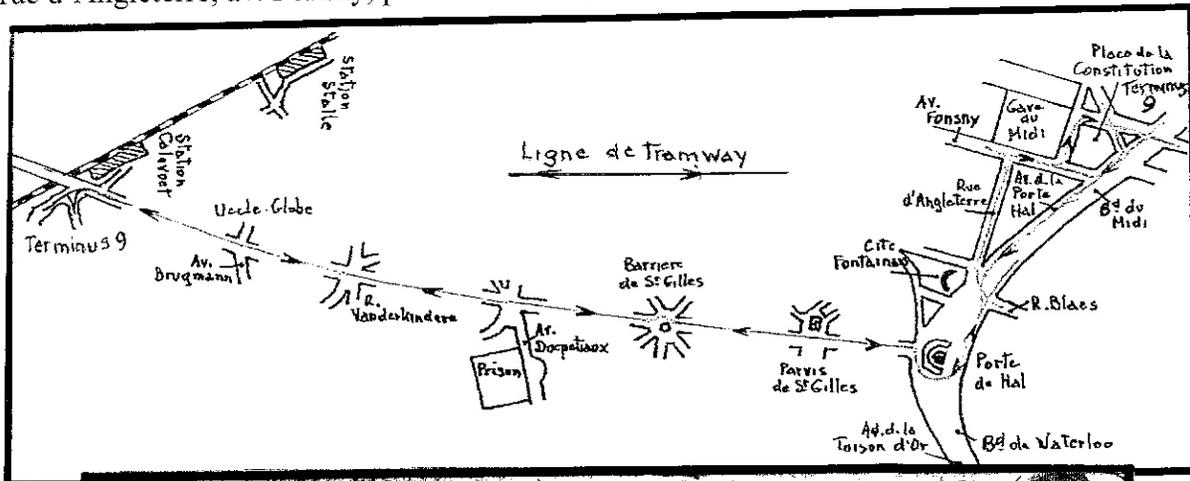
Fin 1905, début 1906, les « T.B. » numérotaient leurs lignes. Egalement en 1905, le service « MIDI – Avenue DUCPETIAUX » était prolongé jusqu'à Uccle – Globe. Les deux services ayant le même numéro, la ligne « Midi – av. Ducpétiaux » était pourvue d'une plaque spéciale.

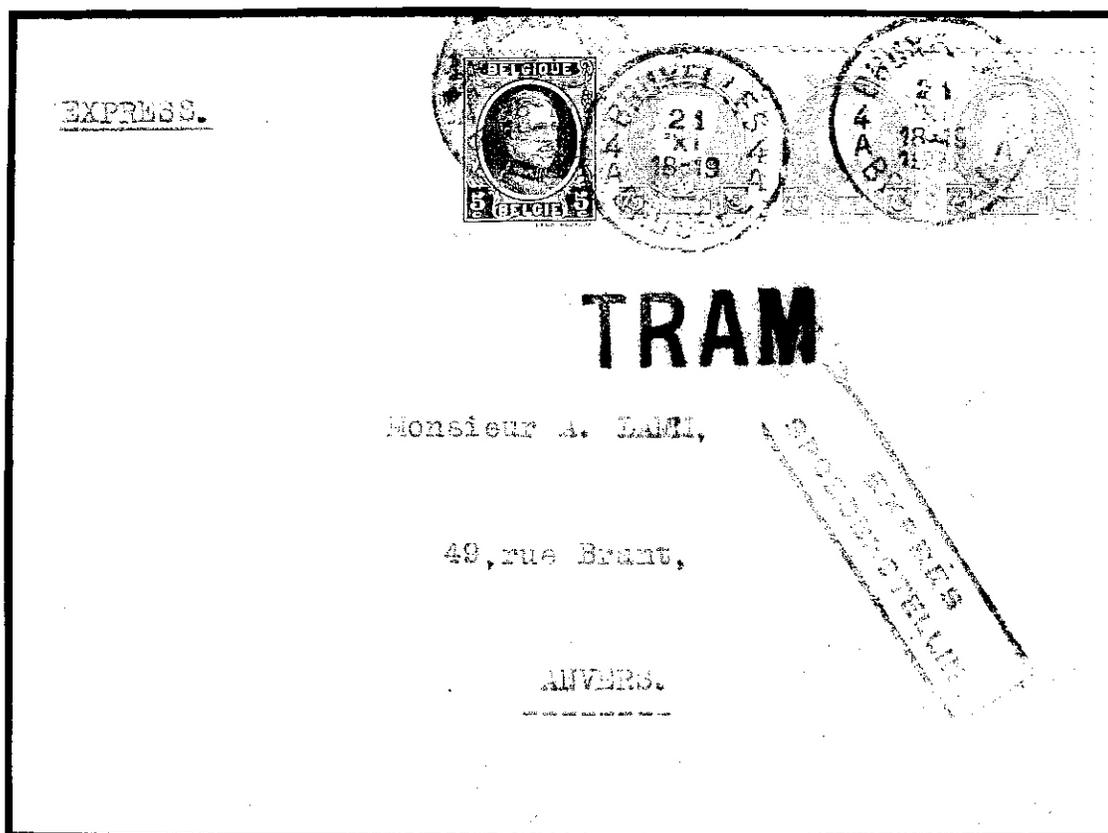
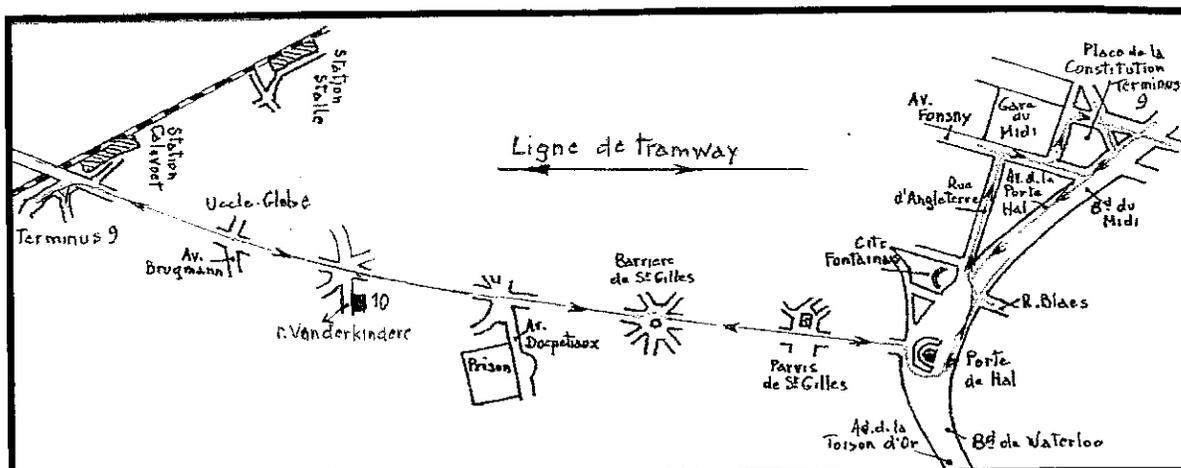
jaune **9** jaune      **MIDI - UCCLE GLOBE**

Le 01.09.1911 cette ligne était prolongée jusqu'à la gare de Calevoet

jaune **9** jaune      **MIDI - UCCLE CALEVOET**

Le 01.02.1922, le terminus bd du Midi était transféré place de la Constitution. Le trajet passait rue d'Angleterre, av. Fonsny, place de la Constitution.





Lettre EXPRES (entre 50 et 100grs = 2 ports), émanant du 10, rue Vanderkindere Uccle, affranchie à 2,30frs (tarif du 01.11.1926 : port 0,50 x 2 + exprès 1,00 + surtaxe tram 0,30) déposée dans la boîte du tram n° 9, circulant chée d'Alsemberg, venant de Uccle Globe et se dirigeant vers la Barrière de St-Gilles, la Porte de Hal et la gare du Midi, où un petit télégraphiste extrait l'expres de la boîte-tram et le transborde dans la boîte d'un tram circulant sur les boulevards centraux vers la gare du Nord, où un autre petit télégraphiste enlève l'expres de la boîte-tram et le remet au bureau télégraphique de BRUXELLES NORD qui applique son timbre **TRAM**, puis transmet l'expres au bureau postal de BRUXELLES 4 / 21.XI. /18-19 / 1927 / BRUSSEL 4. Expédition par Ch.d.Fer de Bruxelles Nord vers Anvers.

jaune 9 jaune

### BOURSE - UCCLE CALEVOET

Le 07.10.1930 , prolongation de la ligne de la gare du Midi à la place de la Bourse, puis Jules Van Praet, place St-Géry, rue Van Artevelde, rue d'Anderlecht, porte d'Anderlecht, bd du Midi, porte de Hal, puis le trajet normal jusqu'à Uccle Calevoet

jaune 9 jaune

### MIDI - UCCLE CALEVOET

Une ligne de renfort était créée le 07.10.1930, effectuant l'ancien trajet, avec comme terminus la boucle, rue d'Angleterre, av. Fonsny, pl. de la Constitution, av. Porte de Hal.

jaune 9 jaune

### JETTE - UCCLE CALEVOET

Le 22.09.1931, la ligne n° 87 est supprimée et la ligne n° 9 reprend son itinéraire.

Pl. Communale de Jette (act. Card. Mercier), rue Léon Théodore, chée de Jette, av. de Jette pl. Eugène Simonis, bd Léopold II, rue de Ribaucourt, parvis St-Jean-Baptiste, rue de l'Avenir, rue de Witte de Haele, rue St-André, Quai aux barques, Quai aux bois à brûler, rue du Rouleau, pl. du Béguinage, rue de Cyprès, place du Samedi, rue de Laeken, les rues, de la Vierge Noire, des Poissonniers, Van Artevelde, rue et Porte d'Anderlecht, bd du Midi, Porte de Hal, chée de Waterloo, Barrière de St-Gilles, chée d'Alseberg jusqu'à Uccle Calevoet. Retour ; entre la rue de Laeken - place du Samedi et la rue de Witte de Haelen, par les rues, de Laeken et du Béguinage, puis les rues, du Grand Hospice, Losquenghien et d'Ophem.

jaune 9 jaune

### HOPITAL BRUGMANN - UCCLE CALEVOET

Le 26.06.1934, la ligne était prolongée jusqu'à l'Hôpital Brugmann par l'av. du Sacré-Cœur.

Du 17.09.1934 au 12.10.1935, la ligne était détournée suite aux travaux sur le canal.

Nouveau parcours pour le n° 9 barré depuis le 27.09.1938. pl. du Béguinage, r. Cyprès, pl. du Samedi, les rues de Laeken, Vierge Noire, Poissonniers, Van Artevelde, rue et Porte d'Anderlecht, bd du Midi, Porte de Hal, chée de Waterloo et d'Alseberg à Uccle Calevoet.



jaune **83** bleu

### GARE DE SCHAERBEEK - CIMETIERE D'ETTERBEEK

Le 1er mai 1914, création d'une nouvelle ligne par les "T.B."

Itinéraire : place et rue Princesse Elisabeth, place Eugène Verboeckhoven, rue Van Oost, place du Pavillon, rue Gallait, place Liedts, rue du Brabant, place Rogier, bd du Nord (act. A. Max), place de Brouckère, bd Anspach, place Fontainas, , bd du Hainaut, (act. M. Lemonnier), place de la Constitution, avenue Fonsny, rue Théodore Verhaegen, Barrière de St-Gilles, av. Paul de Jaer, place Van Meenen, les rues, de Lombardie, Antoine Bréart, Moris, de l'Aqueduc, Africaine, Parvis de la Trinité, rue du Bailli, rue Lesbroussart, place Ste-Croix, rue de la Brasserie, rue du Gerموir, av. Victor Jacobs, place St-Antoiner, av. Ed. Permez, av. de La Chasse, place St-Pierre, avenue des Celtes, Porte de Tervueren, av. de Tervueren, Rond-Point St-Michel (act. Montgomery), bd. Brand Withlock, avenue Georges Henri, place des Vaillants (act. de Meudon) .

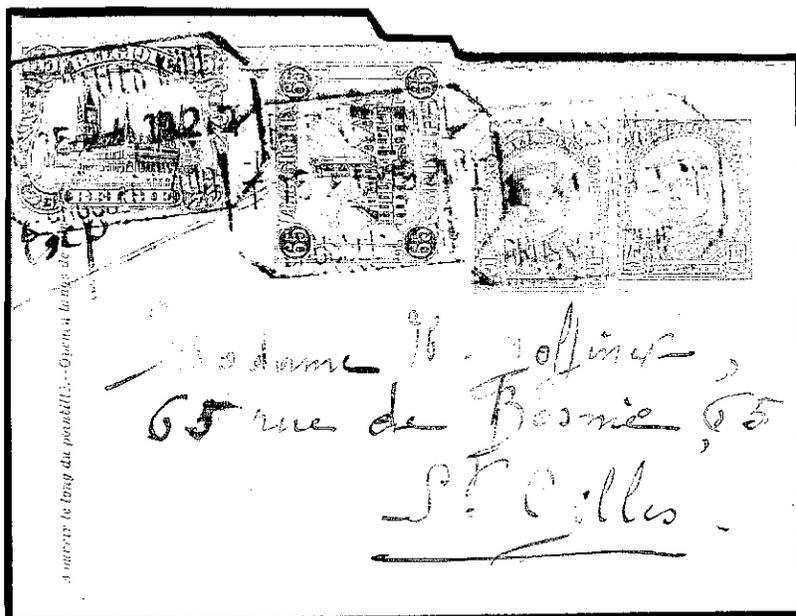
Au retour, arrivée place Van Meenen, par l'av. A. Demeur et chée de Waterloo, puis Barrière de St-Gilles, rue Th. Verhaegen, place Bethléem, chée de Forest, rue J. Clacs, rue de Constantinople (act. E. Feron), place des Héron, les rues, de Suède, d'Angleterre, place de la Constitution, puis même itinéraire qu'à l'aller.

blanc **82** bleu

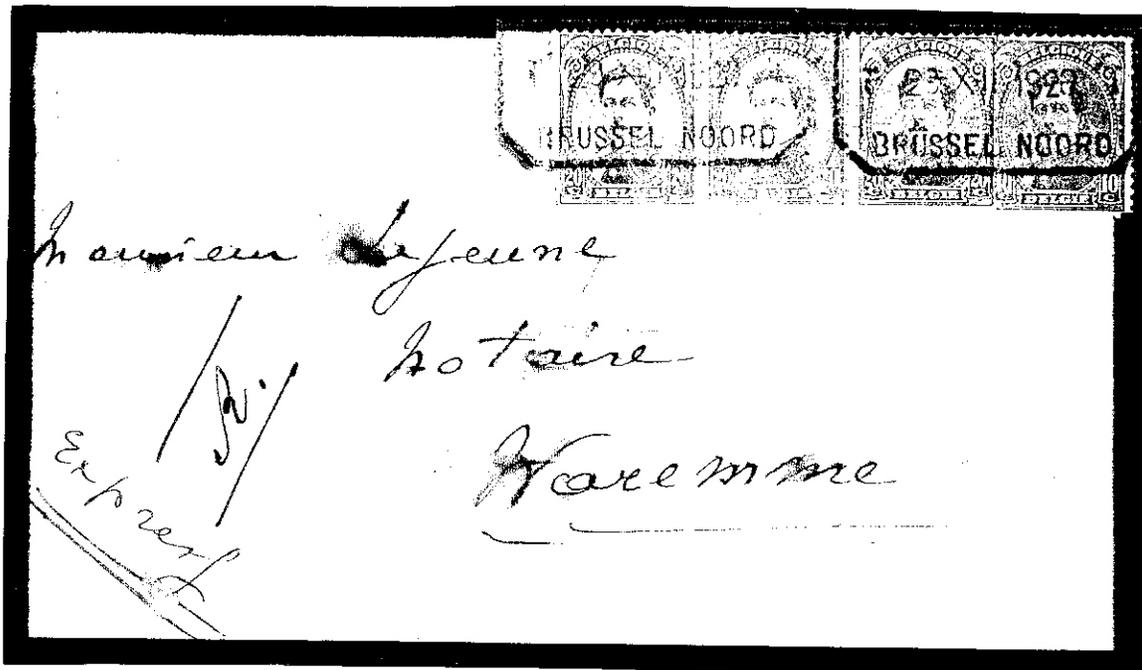
### GARE DE SCHAERBEEK- PORTE DE TERVUEREN

Ligne ouverte également le 1<sup>er</sup> mai 1914. L'itinéraire est le même que la ligne n° 82.

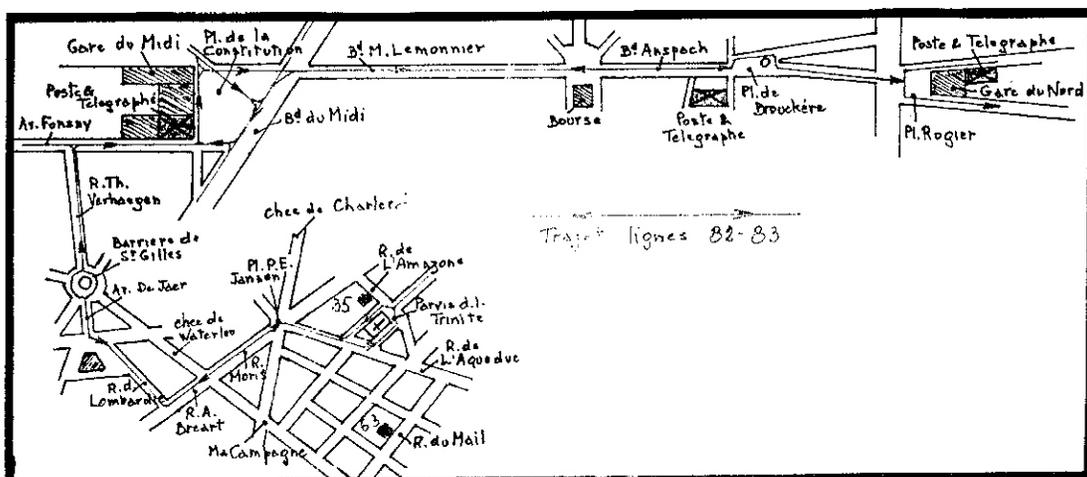
Le 16.07.1922, les deux lignes circulaient dans les deux sens, rue Th. Verhaegen.

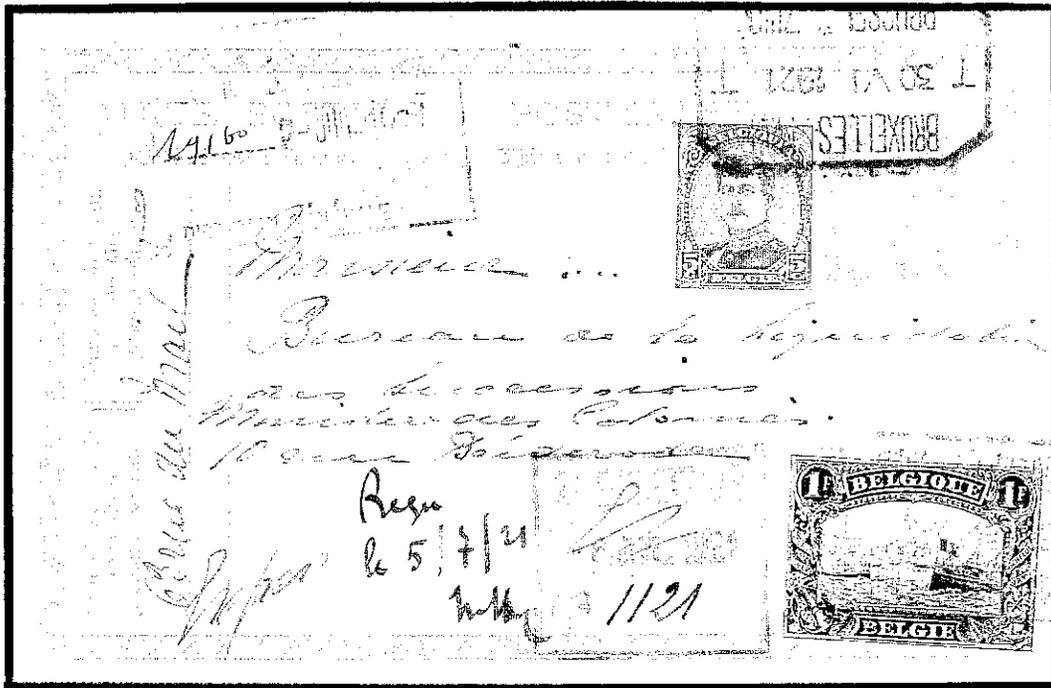


Lettre EXPRES émanant du 29, rue Victor Jacobs, Etterbeek, affranchie à 1,20frs (tarif du 01.11.1920 : port 0,20 + exprès 1,00 (01.03.1921) déposée dans la boîte d'un tram 82 ou 83, passant rue Victor Jacobs, venant de la Chasse, passant par le Gerموir (50m de l'adresse), et se dirigeant vers la place Ste-Croix, pl. Janson, Barrière de St-Gilles et gare du Midi, où un petit télégraphiste lève la boîte-tram et remet l'exprès au bureau télégraphique de BRUXELLES MIDI / T 16.XI.1921 T / BRUSSEL ZUID. Lettre destinée au 65, rue de Bosnie, se trouvant dans le rayon des 2km de distribution de Bruxelles Midi.



Lettre EXPRES, émanant du 35, rue de l'Amazone, St-Gilles, affranchie à 0,70frs (tarif du 01.11.1920 : port 0,20 + exprès 0,50) déposée dans la boîte du tram 82 ou 83, venant d'Etterbeek, et passant place Ste-Croix, église de la Trinité (50m de l'adresse de l'expéditeur), pl. E. Janson, Barrière de St-Gilles, gare du Midi, où le petit télégraphiste qui lève la boîte-tram, constate que l'exprès doit être traité par Bruxelles Nord (destination Waremmes par le Ch.d. Fer Bruxelles Nord vers Liège), remet l'exprès dans la boîte-tram qui se dirige, par les bds centraux, vers la gare du Nord, où un autre petit télégraphiste extrait l'exprès de la boîte-tram et le remet au bureau télégraphique de BRUXELLES NORD / T 28.XII.1920 T / BRUSSEL NOORD, qui annule les timbres-poste, en place du bureau postal, comme c'est de règle pour les envois hors de Bruxelles et agglo. Expédition par Ch.d.Fer Bruxelles Nd - Waremmes.





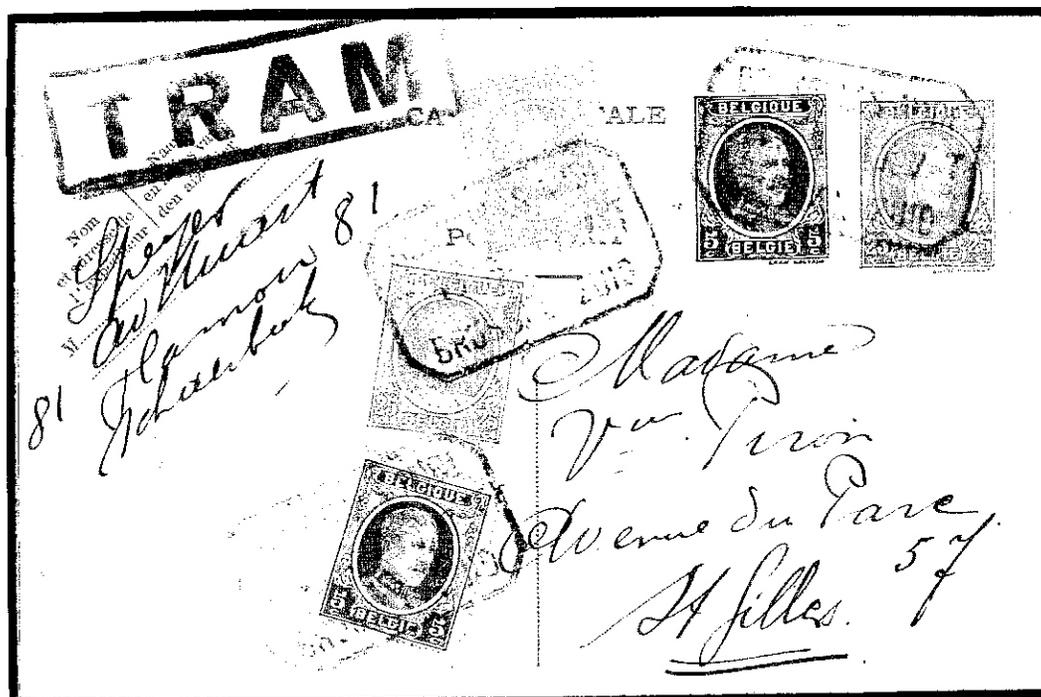
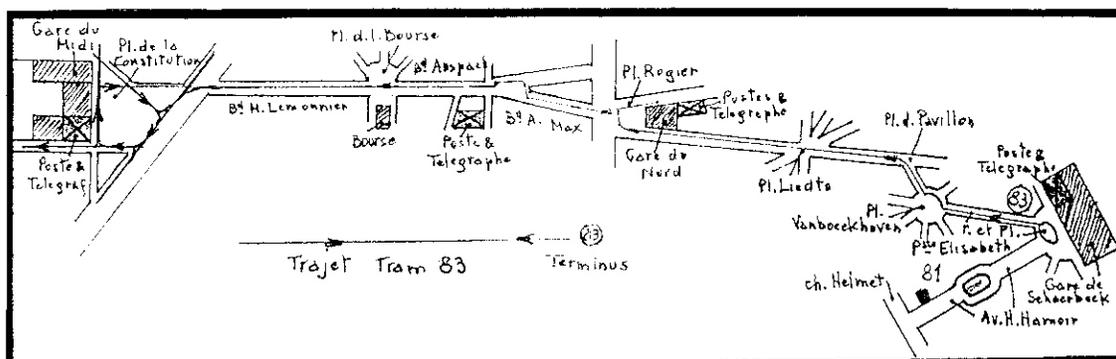
Entier-postal EXPRES, émanant du 63, rue du Mail, Ixelles, affranchi à 1,15frs (tarif du 01.11.1920 : port 0,15 + expès 1,00 (01.03.1921), déposé dans la boîte du tram n° 82 ou 83, place de la Trinité (150m de l'adresse), venant d'Etterbeek et se dirigeant vers la gare du Midi, où un petit télégraphiste extrait l'expès de la boîte-tram et le remet au bureau télégraphique de BRUXELLES MIDI / T 30.VI.1921 T / BRUSSEL ZUID. Un porteur du Télégraphe effectue la remise, rue de Bréderode (derrière le Palais Royal).



### BARRIERE DE ST-GILLES

Barrière qui étant placée au croisement des chées d'Alsemberg et de Waterloo (voies pavées). Un bureau de taxes était établi dans un estaminet, à proximité, pour percevoir un droit de passage sur les véhicules qui se rendaient au centre de Bruxelles. Taxe due pour l'entretien des routes. Taxes supprimées vers 1865.

La ligne n° 82 était supprimée le 21.12.1926. Son itinéraire était repris par les lignes 80 et 83.



Carte-postale EXPRES, émanant du 81, av. Huart Hamoir, Schaerbeek, affranchie à 1,60frs (tarif du 01.11.1926 : port 0,30 + exprès 1,00 + surtaxe tram 0,30) déposée dans la boîte du tram 83, ayant son terminus gare de Schaerbeek (à 50m de l'adresse de l'expéditeur). Tramways se dirigeant vers la place Liedts, place Rogier, les bds centraux, gare du Midi où un petit télégraphiste extrait l'expres de la boîte-tram et le remet au bureau télégraphique de BRUXELLES MIDI / T 15.IV.1927 T / BRUSSEL ZUID. Apposition de la griffe **TRAM**, après l'annulation des timbres-poste. Remise effectuée par porteur télégraphique, avenue du Parc se trouvant dans le rayon de distribution (2km) du bureau de Bruxelles Midi.

## ETTERBEEK

Village né au bord du « Maelbeek », ruisseau tumultueux, d'où il tira son nom « ITTRE » ou « ETTER » signifiant bouillonner, et « BEEK » = ruisseau.

Etterbeek ne faisait pas partie de la « Cuve de Bruxelles ». C'était un bien de l'Abbaye Ste Gertrude de Nivelles.

Après la suppression de l'Octroi (1860), Etterbeek s'urbanisa. Les petits étangs du Maelbeek étaient asséchés, pour créer de nouvelles zones d'habitations.

En 1850, Etterbeek était amputé de la plaine de Linthout, pour le Champ de Manœuvres (act. Caserne Dailly), et plus tard, le domaine d'Esgevoord, acheté par la ville de Bruxelles, pour en faire un Jardin Zoologique (Parc Léopold.)

## LA CHASSE

Carrefour regroupant quelques chaumières autour d'une auberge « La CHASSE ROYALE », qui était jadis un pavillon fréquenté par les archiducs Albert et Isabelle.



A partir du 14.11.1933, certains services de la ligne n° 83, étaient prolongés jusqu'au cimetière d'Etterbeek. Itinéraire de prolongement : Porte de Tervueren, Rond-Point St-Michel, bd Brand Withlock, av. Georges Henri, place des Vaillants (act. de Meudon).

Dans ce cas, les trams, provenant de la gare de Schaerbeek, affichaient la plaque n° 80.

Depuis le 04.12.1935, tous les trams n° 83, arrivant à la gare du Midi, venant de la gare de Schaerbeek, circulaient vers Etterbeek avec la plaque n° 80

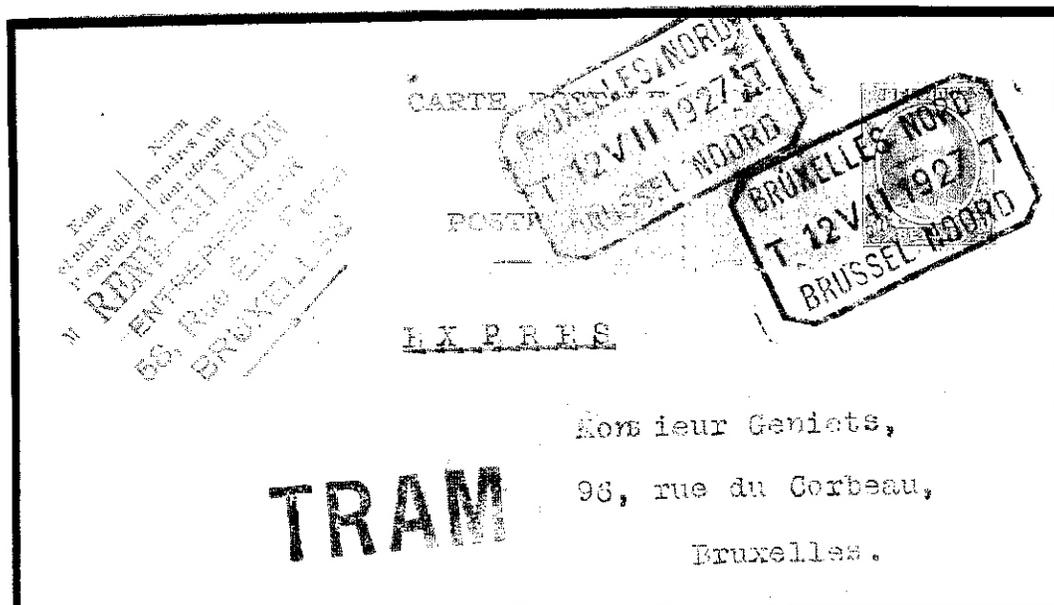


### GARE DE SCHAERBEEK - CIMETIERE D'ETTERBEEK

Le 24.06.1936, la ligne n° 83 était prolongée définitivement, suite à la suppression du tram n° 80 et portait en butoir « CIMETIERE D'ETTERBEEK ».

Itinéraire de prolongement : Porte de Tervueren, av. de Tervueren, Rond-Point St-Michel, place des Vaillants (act. de Meudon).

Carte-postale émanant du 58, rue Emile Feron, St-Gilles, affranchie à 1,60frs (tarif du 01.11.1926 : port 0,30 + exprès 1,00 + surtaxe tram 0,30) déposée dans la boîte du tram n° 83, venant de la Barrière de St-Gilles, passant par la rue Théodore Verhaegen, av. Fonsny, Gare du Midi, Bourse, gare du Nord, où un petit télégraphiste extrait l'exprès de la boîte-tram et remet l'exprès au bureau télégraphique de BRUXELLES NORD / T 12.VII.1927 T / BRUSSEL NOORD. Apposition de la griffe TRAM. Expédition par le ligne de Ch.d.Fer Bruxelles-Nord à Schaerbeek, qui applique au dos, le cachet télégraphique SCHAERBEEK-SUD / T 12.VII.1927 T / SCHAERBEEK - ZUID. Le porteur du service télégraphique assure la remise au destinataire.



AL/LP  
EXPRES.  
 Bruxelles, le 12 juillet 1927  
 Monsieur Geniets,  
 96, rue du Corbeau,  
 Bruxelles.  
 52, rue Gheude.  
 Monsieur,

Veuillez, je vous prie, vous trouver aujourd'hui à 3 heures, 52, rue Gheude. Si vous ne pouvez venir, je vous prierais de m'en aviser par téléphone, au 400,19 avant 2 heures.

SCHAERBEEK-SUD  
 T 12 VII 1927 T  
 SCHAERBEEK-ZUID

